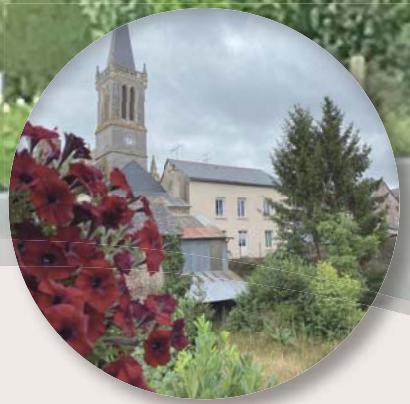
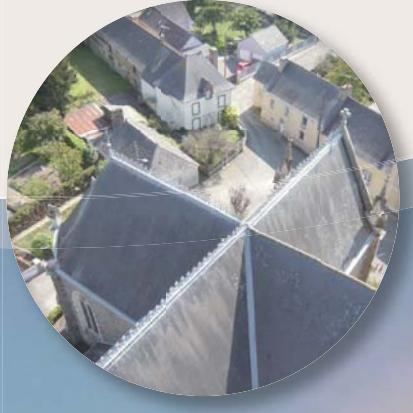


Mairie de

Brielles



Votre Bulletin Municipal



Sommaire

- L'édito 03
- La vie municipale 04
- L'enseignement 13
- L'état civil 15
- Infos communautaires 16
- Infos pratiques 18
- La vie associative 25
- L'agenda 32



Un message a été caché dans le bulletin.
Retrouvez les lettres colorées pour le découvrir !

Horaires d'ouverture mairie

Du lundi au jeudi : 9h00 à 12h00 (sauf le mercredi)

Le vendredi : 09h00 à 12h00 – 13h30 à 18h00

Tél : 02.99.96.94.58

E-mail : mairie@brielles.fr

Site internet : www.brielles.fr

Page Facebook : Mairie de Brielles

Permanences en mairie

Madame le Maire : sur rendez-vous



2020 a été une année singulière : année durant laquelle nous avons tous dû adopter notre mode de vie en fonction de protocoles sanitaires et dans le respect des gestes barrières.

Malgré ce contexte, la nouvelle équipe municipale s'est investie dans de nouveaux projets qu'elle souhaite concrétiser lors de ce mandat (réhabilitation du centre bourg, toiture de la salle du val fleury, rénovation d'une route communale, mise en place d'un nouveau site internet...).

Je souhaite travailler avec vous, échanger, communiquer sur ces différents thèmes, pouvant faire évoluer BRIELLES.

Pour ce faire, vous trouverez dans ce bulletin un feuillet sur lequel vous pourrez noter vos idées, suggestions, remarques à déposer dans la boîte à idées nouvellement installée à la mairie.

Par ailleurs, certains travaux ont tout de même pu être entrepris cette année comme le rafraîchissement du logement situé au 21 rue d'Anjou. La réhabilitation du logement situé au 5 rue d'Anjou débuté au mois d'octobre 2019 s'est quant à elle terminée au mois de mars.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Virginie BRIAND qui occupe désormais le poste d'agent d'accueil et de bibliothèque.

De plus, depuis le mois de Novembre la commune dispose de sa page Facebook « Mairie de BRIELLES » qui vous donne diverses informations concernant la vie communale.

Il me paraît aussi important de rappeler que nous avons la chance d'avoir différentes associations socio culturelles, sportives qui dynamisent la vie auprès des enfants, des adultes et des aînés.

Pour finir, je remercie Bernard GUAIS pour avoir œuvré pendant 37 années auprès de la commune de BRIELLES.

Au nom du conseil, je souhaite à tous une bonne et heureuse année 2021.

Vœux à la population

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal,
**vous informent qu'en raison de la crise sanitaire
la traditionnelle cérémonie des vœux
n'aura pas lieu.**



Présentation du conseil municipal et des agents

Le conseil municipal :



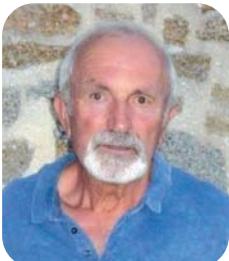
Elisabeth DELAHAYE,
Maire



Peggy VALLAIS,
1ère Adjointe



Joël PICQUET,
2ème Adjoint



Joseph NEVEU,
3ème Adjoint



Serge GESLIN,
Conseiller Délégué



Séverine DOREAU,
Conseillère Municipale



Arnaud PIHOURS,
Conseiller Municipal



Lorraine TRUCAS,
Conseillère Municipale



Nicolas TRICOT,
Conseiller Municipal



Emmanuel FOUCHER,
Conseiller Municipal



Olivier OISEL,
Conseiller Municipal



Bernard GAUDIN,
Conseiller Municipal



Yohan BÉGOUIN,
Conseiller Municipal



Patrick MAUPILÉ,
Conseiller Municipal



Etienne DESDOIGTS,
Conseiller Municipal

Membres des commissions communales et du CCAS:

CHEMINS-VOIRIE-ENVIRONNEMENT	URBANISME-BÂTIMENTS COMMUNAUX-SALLE POLYVALENTE	FINANCES-ADMINISTRATION COMMUNALE	COMMUNICATION	ASSOCIATIONS SPORT-CULTURE	JEUNESSE-EDUCATION-RYTHMES SCOLAIRES	CCAS	APPEL D'OFFRES
J. PICQUET (Responsable)	J. NEVEU (Responsable)	E. DELAHAYE (Responsable)	P. VALLAIS (Responsable)	J. NEVEU (Responsable)	P. VALLAIS (Responsable)	E. DELAHAYE (Président)	E. DELAHAYE (Président)
J. NEVEU	A. PIHOURS	S. GESLIN	A. PIHOURS	E. DELAHAYE	L. TRUCAS	P. VALLAIS	A. PIHOURS
N. TRICOT	N. TRICOT	A. PIHOURS	E. FOUCHER	L. TRUCAS	N. TRICOT	S. DOREAU	E. DESDOIGTS
O. OISEL	S. GESLIN	L. TRUCAS	S. GESLIN	E. FOUCHER	E. FOUCHER	L. TRUCAS	J. PIQUET
B. GAUDIN	O. OISEL	N. TRICOT	Y. BÉGOUIN	O. OISEL	Y. BÉGOUIN	Y. BÉGOUIN	J. NEVEU
P. MAUPILÉ	B. GAUDIN	S. DOREAU		B. GAUDIN		B. GUAIS	P. MAUPILÉ
E. DESDOIGTS	Y. BÉGOUIN			P. MAUPILÉ		J. CORNÉE	O. OISEL
	P. MAUPILÉ			E. DESDOIGTS		J. JAGLINE	
	E. DESDOIGTS					B. BOUVIER	



Les agents :

Services techniques :



Mathieu MALIN,
Agent technique Principal

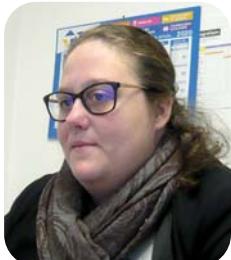


Pierrick COUASNON,
Agent technique



Nadine GAUDIN,
Agent d'entretien des
bâtiments communaux

Services administratifs :



Carole-Anne CORDON,
Secrétaire de Mairie



Virginie BRIAND,
Agent d'accueil et
bibliothécaire

Arrivée de Virginie BRIAND
au poste d'agent d'accueil et bibliothécaire
depuis le 15 septembre 2020.



Le jeu des 7 différences :

Les agents communaux vous proposent de partir à la recherche des différences entre les 2 photos.



Retrouvez les solutions en dernière page...



Commission **Voirie - Environnement**

PATA 2020

L'entreprise SÉCHÉ de Bourgneuf la Forêt a réalisé le PATA (Point A Temps Automatique), dans le cadre du regroupement de commandes composé des communes d'Argentré du Plessis, Brielles, Domalain, Etréilles, Gennes sur Seiche, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Torcé, Vergéal.

Les travaux se sont élevés à 10 786,44 € TTC.

Matériel technique

La commune a fait l'acquisition d'une tondeuse pour un montant de 1 560,00€ TTC ainsi que d'un nettoyeur haute pression pour un montant de 601,50€ TTC.



Matériel informatique

En 2020, la commune a procédé au remplacement de trois ordinateurs destinés au secrétariat général, à l'accueil et à la bibliothèque, d'un disque dur externe ainsi que d'un onduleur pour un montant total de 3620,00€ HT soit 4 344,00€ TTC.





Commission Urbanisme - Bâtiments

Réhabilitation logement

La rénovation du logement communal situé 5, rue d'Anjou s'est achevée durant le mois de mars 2020. Il comprend une cuisine, une salle de bain, un WC ainsi que deux chambres. Il a été loué le 2 octobre 2020 pour un loyer d'un montant de 390,00 € mensuel. Le coût total des travaux est de 138 553,25 €. La commune a bénéficié d'aides de la part de la Région, du Département ainsi que de Vitré Communauté. Le reste à charge de la commune est de 42 000 €, financé par un emprunt sur 12 ans.



Lotissement de la Grotte

Il reste un lot de disponible sur la tranche 1 du lotissement de la Grotte et 11 lots sur la tranche 2. Le prix de vente est de 35€ HT le mètre carré. Vous pouvez obtenir des informations sur le site internet de la commune ou auprès du secrétariat de la Mairie.





Commission Urbanisme - Bâtiments

Parc locatif

Logements de la commune :

- 5, 17, 21 rue d'Anjou
- 1, 3 rue des Lavandières

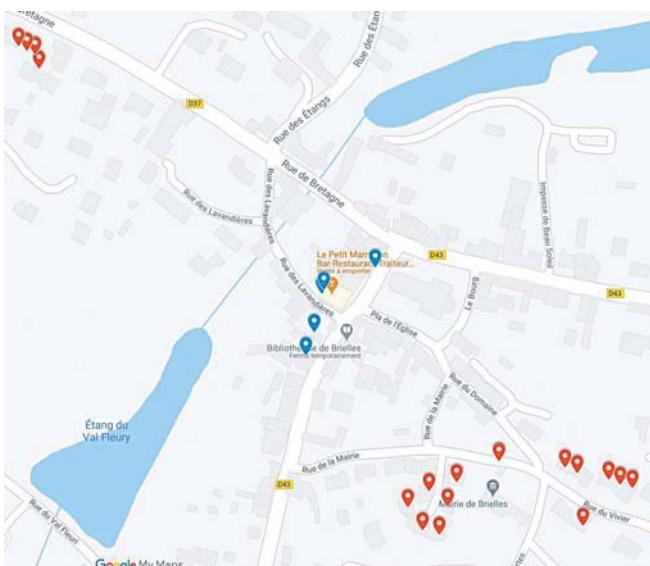


Logements du bailleur social Néotoa :

- 18, 20, 22, 24 rue de Bretagne
- 1, 2, 3, 4, 5, 6 rue des Gâtes
- 5, 7, 9 rue de la Mairie
- 1, 2, 3, 4, 6, 8 rue du Vivier



Les logements du CCAS sont intégrés dans l'encart du CCAS.



Débroussaillage

La commission urbanisme et bâtiments a décidé d'élaguer les arbres présents à l'arrière de la salle des Lavandières.



Inspection de l'Eglise

Dans le cadre de l'inspection de l'Eglise afin de déterminer les futurs travaux qui devront être faits, une nacelle a été louée afin de faire un état des lieux de la toiture et retirer l'épi central qui menaçait de tomber.



Toiture de l'église



Base de l'épi



Tube et support de l'épi

Réhabilitation logement

21, rue d'Anjou

Des travaux de rafraîchissement en peinture, plomberie et électricité sont prévus pour l'année 2021 suite au départ du locataire



Jardin du Souvenir



Le Jardin du Souvenir a fait l'objet d'un réaménagement au cours de l'année.



Commission Associations

La commune de Brielles compte 11 associations :

- Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre (APEL)
- Organisation de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC)
- Club de Football « Les Bleuets »
- Entente Sportive des Portes de la Bretagne Volley-Ball (ESPB)
- Forme et Détente
- Comité des Fêtes de Brielles
- Lire à Brielles
- Génération Mouvements des Aînés Ruraux
- Les Anciens Combattants
- Les Chasseurs de Brielles
- Les Amis de la Grotte



En 2020, la commune a attribué les subventions ci-dessous aux associations en ayant fait la demande :



- ESPB Volley-Ball : 700 €
- Club de Football « Les Bleuets » : 700 €
- Anciens combattants : 100 €
- Lire à Brielles : 250 €
- Les chasseurs de Brielles : 100 €
- Les Amis de la Grotte : 100 €
- Les donneurs de sang : 50 €

Commission Communication

Mise en place de la page Facebook

Une page Facebook a été mise en place afin de vous permettre de retrouver toutes les actualités communales, associatives, etc,

...

 Page Facebook :
Mairie de Brielles



Mise en place d'une boîte à idées

Une boîte à idées est désormais à votre disposition, vous pouvez y glisser toutes les suggestions et remarques que vous souhaitez adresser à la Mairie.





Commission Jeunesse

Ripame



Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) est un service gratuit, ouvert aux futurs parents, parents et professionnels de la petite enfance (assistants maternels, gardes à domicile). Au printemps 2021, 19 communes vont intégrer le RIPAME : Argentré-du-Plessis, Availles-sur-Seiche, Bais, Brielles, Domalain, Drouges, Etréelles, Gennes-Sur-Seiche, La Guerche-de-Bretagne, La Selle-Guerchaise, Le Pertre, Moulins, Moussé, Moutiers, Rannée, Saint-Germain-du-Pinel, Torcé, Vergeal et Visseiche.

Quelles sont les missions d'un RIPAME ?

Une mission d'information sur la petite enfance

- Accompagnement et orientation des parents et futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile) et collectif (micro-crèche, multi-accueil, crèche...).
- Accompagnement des parents et des professionnels sur les questions de contrat de travail (aides CAF ou MSA, rémunération, déclaration Pajemploi, congés payés...). Les animatrices du RIPAME délivrent une information de premier niveau sur le rôle d'employeur d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile
- Soutien auprès des professionnels de l'accueil individuel concernant l'accès et l'exercice de ces métiers (droits, devoirs, contractualisation), promotion du métier d'assistant maternel et accompagnement à la formation professionnelle (faciliter l'accès à la formation, informations sur leurs droits...).

PERMANENCES TELEPHONIQUES

- Lundi : 9h à 12h
- Mercredi : 8h30 à 12h30
- Jeudi : 13h à 17h

PERMANENCES PHYSIQUES (SUR RDV)

ARGENTRE DU PLESSIS :

- Mardi : 14h à 19h
- Mercredi : 8h30 à 12h30
- Lieu : La Fourmilière, Rue d'Anjou



LA GUERCHE DE BRETAGNE :

- Mercredi : 8h30 à 12h30
- Vendredi : 13h00 à 17h00
- Lieu : Centre Social, 23 bis avenue du Général Leclerc

Contact :

Tél. 02.99.96.59.77 - ripame@argentre-du-plessis.fr
Page Facebook : « ripame secteur Argentré-du-Plessis/la Guerche-de-Bretagne »

Une mission d'animation d'espaces jeux et de temps forts collectifs

De 9h à 11h30, le RIPAME propose des espaces jeux sur les communes d'Argentré du Plessis, Bais, Brielles, Domalain, Etréelles, La Guerche de Bretagne, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Torcé et Vergeal.

Les espaces jeux sont des lieux d'éveil et de socialisation pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, parent, grand-parent, garde à domicile). Les professionnelles du RIPAME veillent à proposer un aménagement adapté et sécurisé. Chaque enfant s'approprie les différents espaces proposés en fonction de son rythme et de ses envies.

Les espaces jeux sont également des lieux d'échange et de rencontre pour les adultes.

Tout au long de l'année, le RIPAME propose des temps de rencontre et d'échange : conférence, spectacle, matinées de motricité, matinées plein-air, expositions dans les espaces jeux, réunions d'échange de pratique...

Tout le programme sur la page Facebook RIPAME secteur d'Argentré du Plessis-La Guerche de Bretagne

L'équipe du RIPAME

Argent de poche

Durant les vacances de la Toussaint, (et avant la mise en place du confinement), pendant 4 jours, 2 jeunes ont participé au chantier argent de poche : ils étaient encadrés par Mathieu, agent communal.

Au moment où nous rédigeons ce bulletin, nous ne savons pas si nous aurons de nouveau l'agrément VVF pour 2021 pour poursuivre cette opération plébiscitée par les jeunes.

Si tel était le cas, 4 semaines pourraient être programmées en 2021 (1 durant les vacances de Pâques, 2 durant l'été et une autre aux vacances de la Toussaint).

Nous vous informerons via le site internet et la page Facebook de la mairie.





Commission Finances

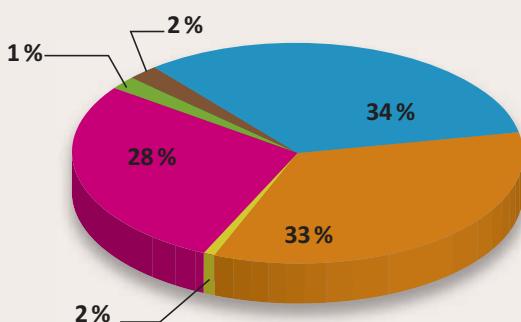
Comptes 2019

Le 24 février 2020, les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes ont été approuvés par le conseil municipal.

La section de fonctionnement a permis de dégager un résultat excédentaire en 2019 de 158 030,05 €. Ce résultat a été affecté en totalité à la section d'investissement au budget 2020.

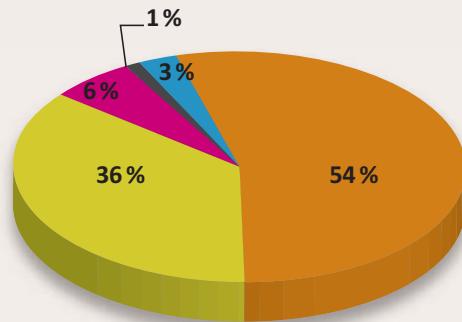
La section d'investissement a dégagé un résultat déficitaire en 2018 de 36 425 €.

> Dépenses de fonctionnement : 315 021,51 €



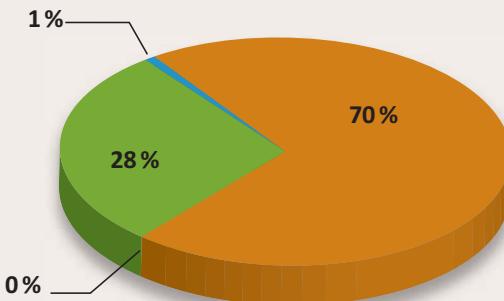
- Charges à caractère général : **103 110,63 €**
- Charges de personnel et frais assimilés : **106 551,83 €**
- Atténuations de produits : **3 680,00 €**
- Autres charges de gestion courante : **89 036,49 €**
- Charges financières : **7 787,99 €**
- Opérations d'ordre entre sections : **4 854,57 €**

> Recettes de fonctionnement : 473 051,56 €



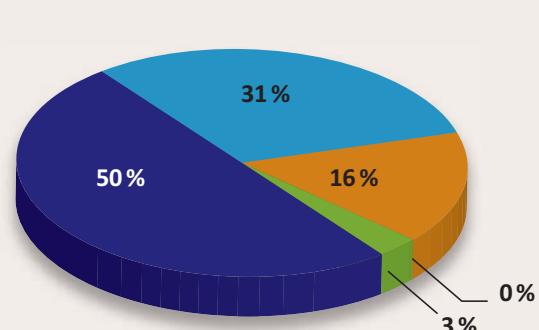
- Atténuation de charges : **2 083,06 €**
- Produits des services : **13 089,59 €**
- Impôts et taxes : **253 316,00 €**
- Dotations, subventions et participations : **171 023,70 €**
- Autres produits de gestion courante : **30 326,31 €**
- Produits exceptionnels : **3 212,90 €**

> Dépenses d'investissement : 218 267,14 €



- Immobilisations incorporelles : **2 700,00 €**
- Opérations d'équipement (Salle du Val Fleuri, Restaurant, Logement 5, rue d'Anjou) : **153 370,23 €**
- Dotations, fonds divers et réserves : **385,18 €**
- Emprunts et dettes assimilées (Remboursement capital) : **61 812,33 €**

> Recettes d'investissement : 181 842,74 €



- Subventions : **56 820,24 €**
- Dotations, fonds divers : **28 740,09 €**
- Dépôts et cautionnements reçus : **780,00 €**
- Opérations d'ordre entre sections : **4 854,57 €**
- Réserves : **90 647,84 €**

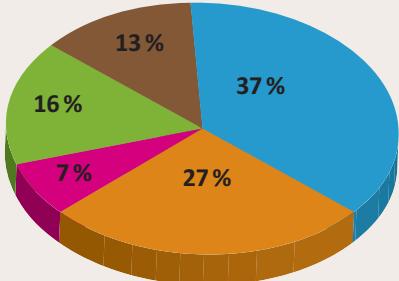


CCAS

Comptes 2019

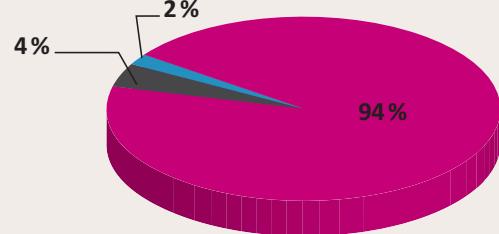
Le 10 février 2020, les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes ont été approuvés par le CCAS. La section de fonctionnement a permis de dégager un résultat excédentaire en 2019 de 28 110,77 €. Ce résultat a été affecté en totalité à la section d'investissement au budget 2020.

Dépenses de fonctionnement : 18 697,70 €



- Charges à caractère général : 6904,23 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 5072,00 €
- Autres charges de gestion courante : 1350,00 €
- Charges financières : 2934,95 €
- Opérations d'ordre entre sections : 2436,52 €

Recettes de fonctionnement : 46 808,47€



- Produits des services : 873,24 €
- Autres produits de gestion courante : 43939,05 €
- Produits exceptionnels : 1996,18 €

Parc locatif



Repas annuel des aînés

En cette année particulière, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'annuler le repas annuel proposé aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Celui-ci a été remplacé par un bon repas au restaurant communal « Le Petit Marmiton » d'une valeur de 16 € attribué à chaque personne âgée de 70 ans et plus.



Divers

Dégredations

Cet été, la commune a été victime de plusieurs actes de vandalisme. Nous en appelons à la responsabilité et au civisme de chacun afin de préserver les équipements mis à la disposition des briellois, pour garantir un cadre de vie agréable.





Présentation de l'école

L'école Saint Jeanne d'Arc se compose de 3 classes. La structure pédagogique se compose de la manière suivante :

■ **1 classe de CYCLE 1 : TPS-PS-MS-GS** (dès 2ans et demi), assurée par Léa FORTIN, aidée de Sylvie ROCHE et Mikaëlle HELBERT

■ **1 classe de CP-CE1** assurée par Claire LECAILLIER

■ **1 classe de CE2-CM1-CM2** assurée par Claire MARTIN

Nous encourageons l'autonomie, l'entraide et la bienveillance. Nous mettons l'enfant au cœur des apprentissages en s'inspirant des travaux Montessori. L'école propose un service de garderie et de restauration assuré par Mikaëlle HELBERT, Laura BEAUDUCEL et Sylvie ROCHE. La catéchèse est animée par les enseignants de l'école et un bénévole, Mr DESDOIGTS, toutes les semaines. Nous le remercions pour son investissement auprès des enfants. Plusieurs célébrations sont préparées avec les élèves durant l'année, dont la messe paroissiale le jour de la kermesse.



Projet de l'année scolaire 2020-2021

Thème de l'année : Le développement durable

Le thème de l'école, pour l'année 2020-2021, est le développement durable. L'objectif est de sensibiliser les enfants sur les questions environnementales, de réfléchir sur les actions qui pourraient être menées à l'école ou encore d'adopter des comportements qui tiennent compte de l'environnement.

Sorties scolaires

Les maternelles visiteront une ferme pédagogique afin de découvrir le fonctionnement d'une ferme. Les CP-CE1, bénéficieront d'une intervention musique au deuxième trimestre. Les CE2-CM1-CM2 iront visiter les Pépinières Huchet à Gennes-Sur-Seiche. Une sortie d'école est prévue à Terra Botanica. Tous les enfants pourront profiter du parc. Des ateliers seront également prévus sur le thème du développement durable.

Piscine

Tous les vendredis à partir du 6 décembre, les élèves de CYCLE 2 et CYCLE 3 bénéficient de 10 séances de piscine à l'Aquatide d'Argentré-du-Plessis.

Bibliothèque

Tout au long de l'année, les enfants de l'école peuvent aller à la bibliothèque de Brielles, où Virginie Briand les accueille chaleureusement.

Journées sport

Les élèves se sont aussi investis avec l'évènement « Courir pour ma planète » le vendredi 16 octobre. D'autres manifestations sont prévues comme les journées UGSEL de secteur réunissant les enfants de chaque cycle à Argentré-du-Plessis.

Spectacles Centre Culturel

Les différentes classes vont régulièrement à Vitré pour des manifestations culturelles (Cinéma, Centre Culturel, Maison des cultures du monde...).

Arbre de Noël

Nous célébrons Noël le 18 décembre 2020 entourés de toute la communauté éducative pour passer un moment convivial et chaleureux tous ensemble.

Carnaval et Portes ouvertes

L'école ouvre ses portes la matinée du samedi 13 mars 2021. Les enfants prendront le temps de présenter leur classe et de parler de leurs projets.

Kermesse

Le 27 juin 2021, se déroulera une messe à l'église de Brielles et sera suivie du spectacle des enfants. Cette fête est l'occasion pour eux de vous présenter leur spectacle. Nous partagerons également un bon moment de convivialité. Chaque année, nous choisissons un thème qui orientera notre travail jusqu'en juin. Cette année, nous avons choisi le thème du « développement durable »

Informations pratiques :

Pour toute inscription, vous pouvez prendre un rendez-vous avec les directrices et également vous rendre aux portes-ouvertes le samedi 13 mars 2021.

Contact : 02.99.96.93.73

Mail : eco35.ste-j-arc.brielles@enseignement-catholique.bzh

Blog de l'école : <http://sainte-j-arc-brielles35.over-blog.com>

Horaires de l'école : 8h45-12h et 13h30-16h30

Horaires de la garderie : 7h15-8h30 et 16h45-18h45



L'APEL

L'Apel (Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre), c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement en apportant, entre autre, une aide financière à la réalisation de divers projets.

La situation sanitaire que nous connaissons depuis mars dernier nous a contraints à annuler un certain nombre d'évènements ; malgré tout, nous vous donnons rendez-vous cette année pour un repas à emporter en janvier et une vente de brioches en février. Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra d'organiser une kermesse en fin d'année scolaire.

A noter également que la collecte de papier se poursuit cette année mais évolue. A présent, vous pouvez venir déposer directement vos papiers à la borne de papier qui se situe en face de l'étang.

Nous poursuivons également la collecte de cartouches d'encre vides pour qu'elles soient recyclées par une entreprise spécialisée. Les cartouches vides sont à déposer à l'école, la Mairie ou la bibliothèque.



L'APEL vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

L'OGEC

Présentation de l'OGEC

Comme chaque année l'OGEC (organisation de gestion de l'enseignement catholique) a pour but de gérer et de veiller à ce que les enseignants et le personnel se sentent mieux dans notre structure éducative.

Pour cela nous essayons de faire en sorte de mener à bien certains travaux de rénovation et d'entretien autant que possible à l'aide de parents d'élèves ainsi que des bénévoles du bureau OGEC.

Nous remercions tous les parents d'élèves qui ont contribué de près ou de loin aux travaux effectués en cette année 2020 : peinture du mur à l'arrière de l'école, ligne d'activité dans la cour, création de nouvelles étagères dans les classes, mise en place de placards etc...

Par ailleurs, après plusieurs années de bénévolat et de dévouement en tant que présidente de l'association, Nathalie Collet a souhaité passer la main. Nous tenons à la remercier pour tous les services qu'elle a pu effectuer au sein de l'OGEC.



Le bureau est composé des personnes suivantes :

- **Président :** Fabien BRETON.
- **Trésorière :** Coralie RAVENEL.
- **Vice Trésorière :** Alexandra BEASSE.
- **Secrétaire :** Nadège MENEUST.
- **Membres :** Mathieu MALIN, Gwénael PAUTONNIER, Thierry LEVIEUX, Jean-François GOUGEON, Emmanuel FOUCHER, Nathalie COLLET.

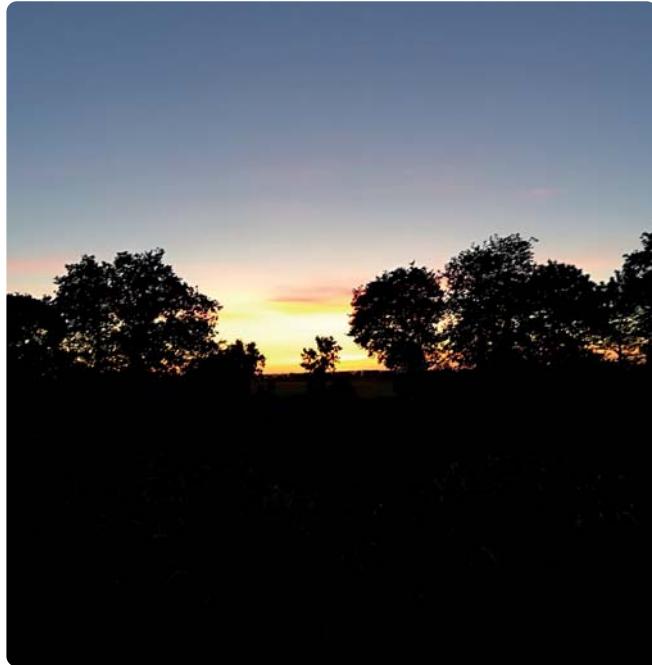
TOUTE L'EQUIPE DE L'OGEC VOUS SOUHAITE UNE TRES BONNE ANNEE 2021.





Naissances

- 20 février 2020 **CADOT Manoé**
La Barre Vinette
- 07 mars 2020 **VAN GHELUWE Neavy**
7, rue de Bretagne
- 31 mars 2020 **RIOCHE Isaac**
19, rue d'Anjou
- 01 juin 2020 **ORRIÈRE Emmy**
La Déière
- 25 juin 2020 **LEBRETON LECLUSE Clayton**
13, rue de Bretagne
- 09 août 2020 **CARRÉ Auguste**
21, rue du Val Fleuri
- 25 octobre 2020 **FERRY Louisana**
5, rue d'Anjou
- 18 novembre 2020 **ALAIN Ethan**
9, rue de la Mairie
- 1^{er} décembre 2020 **HYZAZI Dylan**
11, allée de la Relandière
- 6 décembre 2020 **MARTIN Louane**
3, rue des Gâtes



Décès

- 22 décembre 2019 **PLASSIER Camille**
- 04 avril 2020 **ACCARIE Yves**
- 02 juin 2020 **BÉTIN Daniel**
- 01 juillet 2020 **CROSNIER Claude**
- 15 décembre 2020 **LE CADELEC Louise**





Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Qu'est-ce-que le CISPD ?

La création des CISPD est instituée par décret et par circulaire interministérielle du 17 juillet 2002. Le Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a pour ambition de soutenir une politique dans le champ de la prévention et plus particulièrement celui de la délinquance. Il a pour mission d'assurer un observatoire des actions de prévention et de la délinquance, et de coordonner au travers d'instances partenariales des actions préventives.

Il intervient également dans les domaines de :

- La prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et de l'aide aux victimes,
- Prévention à destination des jeunesse,
- Prévention et amélioration de la tranquillité publique.

Coordonnées : 1, rue Saint Louis 35500 VITRÉ - 02.99.74.50.54
cispd@vitrecommunaute.org

BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ

VIOLENCES FEMMES INFO

Numéro national pour les femmes ayant subit des violences
📞 3919 (gratuit et anonyme)

LA PLATE-FORME DÉPARTEMENTALE

Accueil-Écoute-Orientation-Hébergement 24h/24 7j/7 pour les femmes victimes de violences
📞 02 99 54 44 88

CDAS CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accueil, écoute, évaluation, accompagnement
📞 02 90 02 92 10

GENDARMERIE

Communauté de Brigades de Vitré
📞 02 99 75 02 30 ou 17
Communauté de Brigades de La Guerche-de-Bretagne - Retiers
📞 02 99 62 26 ou 17
Communauté de Brigades de Châteaugiron - Châteaubourg
📞 02 99 00 31 04 ou 17

INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE

Argentré-du-Plessis, Châteaubourg, La Guerche-de-Bretagne et Vitré
📞 06 71 01 69 23

A.I.S. 35 - C.H.R.S. LES TERTRES NOIRS

C.H.R.S. (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) pour tout public
📞 02 99 75 32 59 ou 02 99 75 50 37

ASSOCIATION ASFAD

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour femmes avec ou sans enfant
📞 02 99 54 44 88

A.I.S. 35 - SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES

Accueil et information des personnes victimes d'infractions pénales
📞 02 23 50 60 37

SOS VICTIMES 35

Information gratuite sur les droits pour les victimes d'une infraction pénale
📞 02 99 35 06 07

CIDFF 35

Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
Information, écoute, orientation et accompagnement des victimes de violences en droit de la famille (rupture de couple, autorité parentale, pension alimentaire...)
📞 02 99 30 80 89

LE SERVICE SOCIAL C.A.F. 35 - CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le service d'accompagnement social de la CAF en soutien lors d'un évènement familial fragilisant
📞 02 56 01 14 86

ALLO ENFANCE EN DANGER

📞 119

MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

📞 3977

INFORMATION SOCIALE EN LIGNE

service d'écoute et d'information du Département
📞 0 810 20 35 35



**LA MAISON DU LOGEMENT
ET SES PARTENAIRES :**

ADIL, CONSEILLER ÉNERGIE ET ARCHITECTE CONSEIL
FACILITENT VOS PROJETS AVEC UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE
ET FINANCIER INDIVIDUALISÉ

L'EFFET VITRÉ

©Shutterstock

MAISON DU LOGEMENT, SERVICE GRATUIT DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

47, rue Notre-Dame - 35500 VITRÉ
Tél. : 02 99 74 02 87
maison-du-logement@vitrecommunaute.org
www.vitrecommunaute.org

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
Le vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h



Place à la culture !

Trois centres culturels sont présents sur le territoire de Vitré Communauté afin de vous permettre d'accéder à de nombreuses expositions, représentations, concerts, etc, ...

**La programmation de ses lieux est
disponible en ligne :**

- Centre culturel « Jacques DUHAMEL » à Vitré : <https://www.vitrecommunaute.org/programmation-du-centre-culturel-de-vitre/>
- Centre culturel « Le Plessis Sévigné » à Argentré-du-Plessis : <http://www.argentre-du-plessis.fr/Centre-Culturel-Le-Plessis-Sevigne.html>
- Centre culturel « La Salorge » à La Guerche-de-Bretagne : <https://www.laguerchedebretagne.fr/spip.php?article109>





Titres sécurisés

VOTRE DEMANDE DE PASSEPORT / CNI

**Des titres sécurisés,
vos démarches simplifiées.**

Votre prédemande Passeport/CNI

Ses avantages

- ① Gain de temps : vos données sont déjà saisies lorsque vous vous rendez en mairie,
- ② Simplification de votre démarche : moins de papier, fiabilisation des données, ...

Les étapes

- ① Vous entamez votre demande depuis chez vous,
- ② Vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir et la reprendre à tout moment,
- ③ Au terme de votre prédemande, vous obtenez un numéro de prédemande qu'il faudra conserver,
- ④ Avec ce n° de prédemande, **vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et pour finaliser votre demande.**

You pouvez vous rendre dans toute mairie équipée d'un dispositif.

[https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/
Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI](https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI)

N'oubliez pas de vérifier la nécessité d'une prise de rendez-vous.




VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION

**Des titres sécurisés,
vos démarches simplifiées.**

① Rendez vous sur le site immatriculation.ants.gouv.fr

② Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer

③ Connectez-vous à votre espace ANTS ou via France Connect

④ Cliquez sur «Mon espace véhicule»

⑤ Effectuez votre demande d'immatriculation

⑥ Suivez votre demande en ligne



BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHE ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)
ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>




Vous trouverez ci-dessous des affiches produites par l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) concernant les titres et plus précisément les modalités de délivrances des titres.

VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

**Des titres sécurisés,
vos démarches simplifiées.**

- ① Rendez vous sur le site permisdeconduire.ants.gouv.
- ② Cliquez sur «Effectuer une demande de permis de conduire»
- ③ Connectez-vous à votre espace ANTS
- ④ Cliquez sur «Mon espace conducteur»
- ⑤ Effectuez votre demande de permis de conduire
- ⑥ Suivez votre demande en ligne



BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHE ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)
ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>




You pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures : www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques



Vous avez besoin d'acheter un timbre fiscal pour obtenir un passeport, le permis bateau, une attestation d'accueil, votre naturalisation, renouveler votre carte nationale d'identité ou votre permis de conduire en cas de perte ou vol.

**DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2019, EN MÉTROPOLE,
LE TIMBRE FISCAL EST ÉLECTRONIQUE.**

Pour se procurer un timbre fiscal électronique, deux possibilités :

- aller sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>
- se rendre chez un buraliste disposant de l'application « Point de Vente Agréé ».



Recensement Citoyen Obligatoire (RCO)

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses **16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant**.

Le recensement citoyen est une démarche **obligatoire et indispensable** pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et ainsi être inscrit d'office par l'administration sur les listes électorales à ses 18 ans.

Il convient de se rendre en mairie muni du **livret de famille, pièce d'identité et justificatif de domicile**.

Jusqu'à présent l'attestation remise par la mairie suffisait pour que les jeunes puissent s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Depuis, la loi **2015-917 du 28 juillet 2015**, cette attestation ne suffit plus, les jeunes doivent avoir participé à la **journée défense et citoyenneté** (JDC) et présenter le certificat de participation à cette journée.

ATTENTION

En cas de retard ou d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir s'inscrire aux examens et concours dans les délais.

Vous êtes donc invités à faire votre démarche dès vos 16 ans.



Quelques mois après l'inscription en mairie, un mail sera envoyé au jeune par le Centre du service national (CSN) afin qu'il puisse créer son espace sur le site **majdc.fr**.

Cela lui permettra notamment de modifier ses informations, la date de sa JDC en fonction de ses disponibilités, d'imprimer sa convocation ou une nouvelle attestation de recensement en cas de perte.

NOUVEAUTÉ La commune de Brielles étant reliée au service « recensement militaire » du site service public, la demande peut donc être faite en ligne via l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>. A noter que pour l'usager de ce télé service la création d'un compte personnel sera nécessaire.

Police de Sécurité du Quotidien

Dans le cadre de la Police de Sécurité du Quotidien, vous pouvez désormais solliciter des rendez-vous en ligne avec les services de gendarmerie en vous connectant sur le site : service-public.fr.



*Un accueil personnalisé ; Une meilleure organisation,
Un gain de temps,*

N'hésitez pas, en quelques clics, Prenez votre rendez-vous en ligne

1er "clic"

Je me connecte sur le site "service-public.fr"



Ficheur

Brigade de gendarmerie - Vitré

Dernière modification le 23 janvier 2019 - La Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Tél : 02.99.75.02.30
Fax : 02.99.75.41.68
Courriel : https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Contacter/Formulaire-de-contact
Site web : <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr>

5 Place du Champ-de-Foire
35500 Vitré

Horaires d'ouverture
le Lundi : de 09h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00
le Mardi : de 09h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00
le Mercredi : de 09h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00
le Jeudi : de 09h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00
le Vendredi : de 09h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00
le Samedi : de 09h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00
le Dimanche : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00
les Jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

BESOIN D'UN RENDEZ-VOUS ?
Veuillez décrire votre situation afin de répondre au mieux à votre demande.

PRENDRE CONTACT

2ème "clic"

J'indique le motif du rendez-vous

BESOIN D'UN RENDEZ-VOUS ?
Veuillez décrire votre situation afin de répondre au mieux à votre demande.

Pour signaler des faits passés de plus de 24h

Vous êtes mineur

Je suis personnellement et directement victime

Il s'agit de menaces, de violences

Il s'agit de vol, cambriolage

Il s'agit d'une escroquerie

Il s'agit de discrimination, de diffamation, d'injures, de provocation à la haine

Il s'agit de dégradation

Il s'agit de piratage informatique, acte de cybermalveillance

Il s'agit d'autres faits

Déposer une candidature pour devenir gendarme

Signaler un départ en vacances

Faire une procuration

Signaler une radicalisation

Abandonner une arme (à l'Estat)

Participer à l'opération tranquillité séniors

S'informer sur les actes de cybermalveillance

Trouver des conseils de sécurité

Dialoguer avec un gendarme en ligne

3ème "clic"

Je sélectionne la date et l'heure du rendez-vous

BESOIN D'UN RENDEZ-VOUS ?
Veuillez décrire votre situation afin de répondre au mieux à votre demande.

Pour signaler des faits passés de plus de 24h

Vous êtes mineur

Je veux simplement signaler des faits

Choisissez votre horaire de rendez-vous parmi les disponibilités :

Samedi 6 juillet
09h00 10h00 11h00 14h00 15h00 16h00 17h00

Dimanche 7 juillet
09h00 10h00 11h00

Lundi 8 juillet
14h00 15h00 16h00 17h00

Mardi 9 juillet
14h00 15h00 16h00 17h00

Mercredi 10 juillet
09h00 10h00 11h00 14h00 15h00 16h00 17h00

Jeudi 11 juillet
14h00 15h00 16h00 17h00

Vendredi 12 juillet
14h00 15h00 16h00 17h00

Vous pouvez également échanger en ligne avec un gendarme de la Brigade Numérique.
[Imprimer cette action](#)

Et je m'identifie via la plate-forme «FranceConnect»

Pour valider votre demande de rendez-vous à la gendarmerie, identifiez-vous avec le service FranceConnect.
Ce créneau vous est réservé pendant les 15 prochaines minutes.

Se connecter avec FranceConnect



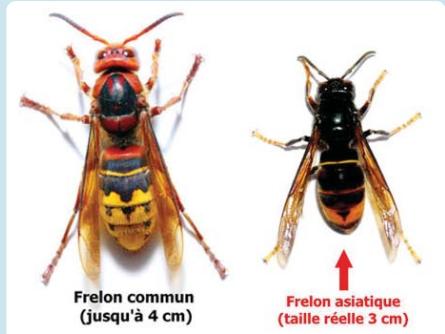
FGDON 35

Frelons Asiatiques

Marche à suivre !

En cas de suspicion de nid, veuillez prendre contact avec la mairie au **02.99.96.94.58.** Un référent communal se rendra sur place.

Si la présence de frelons asiatiques est avérée, la mairie prendra contact avec la **FGDON** (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui fera intervenir une entreprise spécialisée dans les plus brefs délais.



Cage de piégeage pour les rats et ragondins



Dégâts que peuvent causer les ragondins

Ragondins et rats musqués

La commune ayant signé une convention avec le FGDON35 dans le cadre de la lutte contre les ragondins et rats musqués, il vous est possible de faire appel à la Mairie ou aux piégeurs désignés si vous êtes en présence de ces animaux. Les piégeurs habilités pour la commune sont : Yves JAGLINE, Gérard FOURNIER, Ferdinand PARIS, André RONCERAY, Bertrand LEMERCIER, Raymond DOUIN, Marcel GUERIN, Jérôme GENDRY, Joseph NEVEU et Joël PICQUET. Par la convention qui lie la commune au FGDON 35, chaque piégeur perçoit une indemnité annuelle de 35 €

L'ADMR d'Argentré du Plessis

Des services adaptés à tous

L'ADMR, important réseau de 3500 associations présentes partout en France a pour vocation **d'aider les familles et les personnes seules ou en couple** à bien vivre chez elles, tout en préservant leur autonomie avec des services adaptés à tous.

L'ADMR d'ARGENTRE DU PLESSIS, avec ses 46 salariés, intervient auprès de plus de 400 usagers, 365 jours par an, sur les communes d'Argentré du Plessis, Brielles, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Gennes-sur-seiche, Etrelles, Domalain, Vergeal, Torcé, Erbrée, Mondevert, Bréal-Sous-Vitré. Trois secrétaires administratives accueillent les usagers et leur famille du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et l'après-midi sur rendez-vous.

Les missions de l'ADMR : Accompagner toute personne dans les actes de la vie courante, entretien du logement, aide aux repas, à la toilette, aide aux courses et garde d'enfants...



CONTACT :

L'ADMR D'ARGENTRE DU PLESSIS, vous accueille dans ses nouveaux locaux au 4 rue des sports.

Tél. : 02 23 55 06 17 Mail : argentre.asso@Admr35.org



La gestion des déchets une responsabilité partagée

Le SMICTOM Sud-Est 35 - Syndicat Mixte de Collecte et du Tri des Ordures Ménagères - est le service public qui gère la collecte des « déchets ménagers » pour 3 communautés de communes et d'agglomération (Vitré Communauté, Roche aux Fées Communauté et Pays de Châteaugiron Communauté). Le SMICTOM est en charge de la collecte et de la prévention des déchets ménagers recyclables et non-recyclables. Il gère également un réseau de 12 déchèteries. Le SMICTOM intervient en dernier dans la boucle, uniquement lorsque le déchet n'a pas pu être évité, composté, réemployé ou rapporté en magasin. Votre rôle ? Éviter les déchets, les réutiliser et les trier. Chacun peut agir à son niveau pour un meilleur environnement et un coût maîtrisé du service.

Une tarification « incitative »

Collecter, équiper, sensibiliser, etc... La gestion des déchets ménagers et assimilés représente un coût pour la collectivité. Pour assurer ses missions, le SMICTOM est en partie financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi). Cette tarification incitative est basée à la fois sur la valeur locative du bien immobilier dans lequel vous vivez et **sur la production de déchets de votre foyer sur l'année**. La part dite « variable » ou « incitative » dépend du nombre de fois où vous sortez votre bac gris ou du nombre d'ouvertures de la borne d'apport volontaire avec le badge. Elle apparaît sur la taxe foncière de l'année suivante.

PART FIXE =	finançant le service de collecte et traitement des ordures ménagères
+	
PART VARIABLE =	Utilisation du service par votre foyer, soit le nombre de sorties de bac ou d'ouvertures de borne d'apport volontaire.

Retrouvez le mode de calcul et la grille tarifaire sur www.smictom-sudest35.fr, rubrique « La TEOMi »

Votre espace personnel

Particulier ou professionnel, consultez vos relevées de collecte ainsi que vos passages restants en déchèterie, sur votre **compte personnel**, accessible sur www.smictom-sudest35.fr, onglet « ma taxe incitative ».

Votre code est :

Attention, la part variable de vos levées de l'année en cours n'apparaîtra que sur votre **taxe foncière de l'année suivante**.

Pas encore inscrit ? Demandez votre code d'accès auprès du SMICTOM SE 35 : administration@smictom-sudest35.fr ou par téléphone au 02 99 74 44 47.

Votre service de collecte des déchets : comment ça marche ?

Démarches en ligne

■ Nouvel habitant : Déclarez-vous auprès du SMICTOM

Dès votre arrivée, pensez à signaler votre changement d'adresse auprès du SMICTOM sur www.smictom-sudest35.fr/formulaires. Soyez vigilant, si la déclaration n'est pas faite, vous risquez de payer la collecte des déchets des anciens occupants.

■ A propos de votre bac ...

Votre bac n'est plus adapté à la taille de votre foyer ? Besoin d'une réparation ? Contactez le SMICTOM sur www.smictom-sudest35.fr/formulaires.

■ A propos de votre badge d'accès aux bornes d'apport volontaire

Vous n'avez pas encore de badge ou vous l'avez égaré ? Demandez-le auprès du SMICTOM sur www.smictom-sudest35.fr/formulaires.

le saviez-vous ?

Le dépôt n'est décompté qu'à l'ouverture du tambour de la borne. Si le tambour ne s'est pas ouvert lors du passage de votre badge, le dépôt ne sera pas facturé. Attention, tout dépôt de sacs au pied des bornes et sur la voie publique est interdit et passible de poursuites.

Retrouvez toutes les démarches sur www.smictom-sudest35.fr, rubrique « en ligne ».

Les 12 déchèteries

Les déchèteries et Valoparcs du territoire du SMICTOM SE 35 sont quasiment tous équipés d'un accès par carte. Chaque usager dispose d'une carte personnelle permettant d'ouvrir la barrière à l'entrée. Le nombre de passages est limité à 18 par an. L'objectif est que chacun optimise ses déplacements en déchèterie, en regroupant ses déchets et permettre ainsi une meilleure fluidité et sécurité sur site.

■ Comment obtenir une carte ?

Demandez-la simplement auprès du SMICTOM sur www.smictom-sudest35.fr/formulaires.

■ Vous avez épuisé vos 18 passages en déchèteries

Des passages supplémentaires peuvent être attribués à titre exceptionnel. Pour connaître les modalités, vous devez prendre contact avec le SMICTOM SE 35.

Les sacs jaunes

La distribution des sacs jaunes se fait toute chaque année en porte-à-porte. Deux rouleaux sont déposés sur les boîtes aux lettres. Pour connaître le jour de distribution dans votre commune, rendez-vous sur www.smictom-sudest35.fr.

■ Vous n'avez plus de sacs jaunes

Vous pouvez vous en procurer (dans la limite de 2 rouleaux/an) auprès de votre mairie ou à l'accueil du SMICTOM SE 35.



Actualités

Réduire ses déchets de jardin : c'est possible grâce au broyage !



Le principe est simple, il s'agit de déchiqueter les déchets verts pour les réduire. Cela **permet d'obtenir du broyat**, un produit sain qui peut être utilisé dans votre jardin en paillage ou en complément de vos déchets de cuisine dans le composteur.

Après avoir taillé vos haies et vos arbustes, le volume de **branchages obtenu** peut être très imposant. Le broyage est une solution écologique et économique pour les réutiliser directement chez vous et éviter les déplacements en déchèterie. Envie de vous y mettre ? Le SMICTOM vous accompagne ! Bénéficiez un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur chez les loueurs conventionnés.

Pour en bénéficier : <https://www.smiptom-sudest35.fr/demarches-en-un-clic/reserver-un-broyeur/>

Un composteur à tarif réduit, c'est possible avec le SMICTOM !

Pour la 10ème année consécutive, le SMICTOM Sud-Est 35 propose aux habitants des 67 communes de son territoire de se former aux techniques du compostage et de s'équiper d'un composteur domestique.

■ Pourquoi composter ?

Nos poubelles sont composées en majorité de déchets qui pourraient être compostés (déchets organiques) : épluchures de fruits et légumes, restes de repas, marc de café, déchets verts du jardin, cartonnettes...

Mélangés dans un composteur ou à même le sol, les déchets organiques vont se transformer en **engrais naturellement riche**, en seulement quelques mois. Tout déchet végétal peut être placé dans le composteur. Le compostage, c'est donc « gagnant-gagnant » : dans le jardin, vos plantations bénéficieront des bienfaits du compost et **le poids de vos poubelles diminue d'un tiers** !

■ Comment réserver son composteur ?

Pour permettre à tous de réduire sa production d'ordures ménagères, le SMICTOM Sud-Est 35 propose d'acquérir un composteur à un **tarif préférentiel**.

La réservation est obligatoire. Elle peut être effectuée en ligne, sur le site web du SMICTOM, rubrique « Mes démarches en 1 clic ». Après réservation, le composteur sera remis lors d'une distribution (samedi matin) durant laquelle un professionnel du compostage effectuera une présentation des bons gestes à adopter pour réussir son compost.

Trois volumes sont proposés : 150 litres, 300 litres, ou 600 litres. Pour l'achat d'un composteur, un petit seau de 10 litres, permettant de pré stocker les déchets de cuisine, est offert par le SMICTOM. Le syndicat propose également un brass-compost : il sert à mélanger facilement les déchets dans le composteur et favorise ainsi leur décomposition.



Quelques jours avant la date de distribution, l'habitant reçoit un email ou un courrier lui précisant le lieu exact et les modalités de distribution (pièces justificatives, déroulé...).

Pour en savoir plus sur le compostage :
<https://www.smiptom-sudest35.fr/reduire-ses-dechets-au-quotidien/le-compostage/>



Tarifs 2021

Salle polyvalente :

Location Salle du val fleuri	BRIELLOIS	EXTERIEUR
Location 1/2 journée	200,00 €	240,00 €
Location 1 journée	250,00 €	300,00 €
Veille de location	40,00 €	50,00 €
Lendemain de fête	80,00 €	90,00 €
Vin d'honneur	50,00 €	60,00 €
Café après sépulture	30,00 €	35,00 €

Vaisselle cassée

Verre - tasse	2,10 €
Assiette	4,20 €
Cuillère, fourchette, couteau	1,05 €
Vaisselle sale	50,00 €
Forfait chauffage (15 octobre au 15 avril)	
1/2 journée	30,00 €
Journée	40,00 €
Lendemain de fête	20,00 €

Caution de réservation : 200 €

Acompte de réservation : 100 €

Location Salle des lavandières	BRIELLOIS	EXTERIEUR
Vin d'honneur	50,00 €	50,00 €
Café après sépulture	30,00 €	30,00 €

Tarif des concessions pour CAVEAUX et CAVURNES :

Nature des emplacements	Tarifs concessions	
	15 ans	30 ans
Concession 1m ² (enfant)	35 €	60 €
Concession 2 m ² (adulte)	60 €	110 €
Cavurne	40 €	60 €

Photocopies

Photocopies	Public	Association
A4 Noir et Blanc	0.30 €	0.10 €
A4 Couleurs	0.70 €	0.20 €
A3 Noir et Blanc	0.50 €	0.10 €
A3 Couleur	1.00 €	0.20 €

Horaires déchèterie

Argentré du Plessis

Tél : 02.23.55.01.01

- Lundi : 10h-12h / 14h-18h
- Mardi : Fermée
- Mercredi : 9h-12h
- Jeudi : Fermée
- Vendredi : 14h-18h
- Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Infos paroissiales

La paroisse Notre-Dame d'Espérance est composée de Brielles, Gennes sur Seiche, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Etreilles, Torcé, Vergeal et Argentré-du-Plessis.

Tous les services (baptêmes, communions, mariages, obsèques...) sont regroupés à Argentré-du-Plessis. Accueil du lundi au samedi de 10h à 12h et les mardis, mercredis et vendredis de 14h30 à 16h30.

Tél presbytère : 02 99 96 61 55

Adresse mail : paroissende35@orange.fr

Merci à ceux et celles qui visitent les personnes âgées ou seules, qui rendent service (ménage et fleurissement de l'église, sacristains, distributrices des feuilles hebdomadaires, chorale,...)



Relais avec la paroisse d'Argentré :

Thérèse Ravenel et Ferdinand Paris

Accompagnement familles en deuil :

Marie-Paule Durand et Suzanne Ravenel

Continuons à œuvrer en respectant les conditions sanitaires.



Associations

Club de Football Les BLEUETS

Serge Jeuffrard / Franck Boisseau
 ☎ 06 18 84 06 39 / 06 15 91 77 19
 bleuets.communication@gmail.com
<http://bleuets-football.footeo.com>

Club de Volley

Clara Paris
 ☎ espbvolleyball@gmail.com
<http://gbcvb.sportsregions.fr>

Lire à Brielles

Myriam Boulet
 ☎ 09 67 08 85 29
 bibliobrielles@gmail.com
<http://bibliobrielles.over-blog.com/>

Artisans

Restaurant – traiteur

Le Petit Marmiton
 11 rue d'Anjou
 ☎ 02 99 96 90 57
 lepetitmarmiton35@orange.fr
www.restaurant-lepetitmarmiton.fr

Menuiserie – Agencement intérieur

Pautonnier Gwénaël
 La hervelière
 ☎ 06 48 00 19 12

Plaquiste

Lemaile Bruno
 L'écachoïre
 ☎ 06 22 47 42 65
 lemaile.bruno@orange.fr

Assistantes Maternelles

Sandrine Laigneau :
 1 bis hameau des rues
 ☎ 02 99 96 95 72 • 06 85 66 81 45

Michèle Jannault :
 13 rue du val fleuri
 ☎ 02 99 96 95 66

Laëtitia Guibert :
 La hervelière
 ☎ 06 64 29 48 88

Manuela Gougeon :
 5 allée des Epinettes
 ☎ 06 27 96 16 34

Génération mouvement des aînés ruraux

Bernard Guais
 ☎ 06 03 28 38 48
 guaisbernard@gmail.com

Forme et détente

Evelyne Hue
 ☎ 06 23 38 01 03
 taijj35@gmail.com

OGEC - APEL

Fabien Breton – Sabrina Fourel
 ☎ eco35.ste-j-arc.brielles@eco.ecbretagne.org
 apelbrielles@gmail.com
<http://ste-j-arc-brielles.ecbretagne.org/>

Comité des fêtes

Didier Chauvin
 ☎ 06 71 00 05 23
 cfb35brielles@outlook.fr

Anciens combattants

Roger Morlier
 ☎ 02 99 96 92 96
 roger.morlier@orange.fr

Associations des chasseurs de Brielles

Jérôme Gendry
 ☎ 02 99 96 81 41
 chasseursdebrielles@sfr.fr

Les amis de la grotte

Colette Cournée
 ☎ 02 99 96 97 52

Effets couture

Emilie Chenais
 ☎ 06.68.58.51.46 -
Sur RDV uniquement
 Du lundi au vendredi : 9h -12h /
 14h -19h et le samedi : 9h-12h

Création et entretien de jardins et parcs

PIERR'EAU Le Jardinier
 La croix
 ☎ 02 23 55 03 97 • 06 28 56 14 00
<http://www.pierrealejardinier.fr>

Multi-service habitat et environnement

Delourmel Arnaud
 2 hameau des rues
 ☎ 06 09 72 48 93

Quelques coordonnées utiles

- Veolia eau : Retiers - ☎ 09 69 32 35 29
- Gestionnaire réseau d'électricité ENEDIS (raccordement) : ☎ 09 69 32 18 79
- Centre des impôts et cadastre :
 7 place du champ de foire - Vitré : ☎ 02 99 74 54 48
- ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) :
 ☎ 02 99 78 27 27 www.adil35.org
- Architecte conseil : Pascal Lesourd : Vitré : ☎ 02 99 74 43 53
- CDAS Pays de Vitré : ☎ 02 90 02 92 10
- Maison médicale de Vitré : ☎ 02 99 75 55 65
- 36 46 : CPAM permanences à la Maison pour tous
- 32 37 : pharmacie de garde
- C.H.U. Rennes : ☎ 02 99 28 43 21
- C.H. Vitré : ☎ 02 99 74 14 14
- Centre anti-poison : ☎ 02 99 59 22 22





ESPB Volley Ball

Un défi réussi !

L'année 2019-2020 de volley a été forte en émotion pour notre club. En effet après quelques changements au niveau des équipes seniors, nos féminines ont su repartir du bon pied.



L'objectif était clair : se maintenir ou monter au niveau supérieur. Défi relevé pour nos équipes seniors. En effet, notre équipe de pré-régionale se maintient dans sa catégorie, et l'équipe des régionales finit deuxième de sa poule et monte en catégorie supérieur : la pré-nationale. La saison 2020 a déjà commencé et les joueuses ont déjà fait leurs preuves en remportant leur premier match.



Elles partent sur un pas décidé et serein pour la suite de la saison. Les filles ne manquent pas d'énergie et de combativité et elles savent nous le montrer sur un terrain de volley. C'est



sans compter la relève des plus jeunes qui intègrent nos équipes seniors au fil des années. « 14 ans c'est trop jeune pour jouer en équipe seniors », une phrase qui n'a pas de sens dans notre club de volley. Nous souhaitons donner la chance aux plus jeunes de pouvoir jouer à un niveau supérieur. Elles acquièrent au fil du temps un bon niveau de jeux grâce à l'ancienneté et l'expérience des autres joueuses.

Nous comptons à ce jour 4 équipes féminines au sein de notre club :

- 1 équipe M15 à 4
- 1 équipe M17
- 1 équipe pré-régionale
- 1 équipe pré-nationale



Un club de volley essentiellement féminin? Qui a dit ça? S'ajoutant à ces 4 équipes féminines, nos jeunes prodiges masculins se séparent en deux équipes :

- une équipe M15
- une équipe M17.



Ces derniers jouent et s'entraînent avec le club de volley de Haute Vilaine (HVV). Une entente réussie qui permet aux garçons d'être plus nombreux et de performer au niveau masculin.

Vous le savez, notre club est en quête d'innovation. Nous avons organisé le 14 février 2020 un tournoi de volley fluo. Un concept qui a beaucoup plus, notamment par les plus jeunes. C'est dans la salle de Saint Germain du Pinel que le club ESPN a réuni 12 équipes de minimum 4 personnes. Nous pouvons ajouter que depuis septembre 2020, le club a décidé d'ouvrir une section baby volley. De quoi ravir les enfants les plus énergiques et les parents en quête de sommeil!

Notre club accueille les équipes extérieures le samedi après-midi, mais également le samedi soir pour les pré-régionales, et le dimanche après-midi pour les pré-nationales. Plus d'excuse pour ne plus venir nous encourager!

> Vous pouvez suivre notre actualité sur notre page facebook :

<https://www.facebook.com/Entente-Sportive-des-Portes-de-Bretagne-Volley-Ball-2332064927071943/>



Club de football "Les Bleuets"

Le Pertre Brielles Gennes St Cyr



Après une saison qui s'est terminée de manière prématurée en mars dernier pour les raisons que l'on connaît, l'activité de football a repris en septembre dans le respect des consignes sanitaires. Nouvelle saison et nouveau défi pour les seniors avec la montée de l'équipe fanion en Régional 3, le maintien de l'équipe B en D2 et la montée de l'équipe C en D3, l'équipe D restant en D4.



Concernant les jeunes de l'école de foot, voici les horaires et lieu des entraînements :

U6-U7 (2014-2015)	Samedi 10H30 -11H30	Brielles
U8-U9 (2012-2013)	Vendredi 17H30 - 19H00	Le Pertre
U10-U11 (2010-2011)	Mardi 17H15 - 18H30	Le Pertre
U12-U13 (2008-2009)	Mardi 18H15 - 19H30 Vendredi 18H00 - 19H00	Le Pertre Brielles

> Les contacts

Le secrétaire :

Romain RONCERAY 06 32 25 80 98

Les Co-Présidents :

Franck BOISSEAU 06 15 91 77 19,

Serge JEUFFRARD 06 18 84 06 39

Mail : bleuets.communication@gmail.com et
le site internet : <http://bleuet-football.footeo.com>

Les Bleuets aussi sur :

Facebook Twitter Snapchat Instagram

→ [@bleuetsfoot](#)

L'équipe féminine entame sa 2ème saison en Seniors foot à 7 avec un effectif grandissant. Néanmoins, le club veut constituer une équipe de jeunes de 14 à 17 ans et l'effectif est actuellement trop juste. Si vous connaissez une jeune fille intéressée pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter ! Entrainement le lundi et jeudi de 20h à 21H30 à Brielles.

Suite à la décision d'Argentré de quitter le groupement de jeunes, les clubs restants (Bleuets Le Pertre Brielles, Bréal s/Vitré, Erbrée Mondevert, Etreilles et St Germain du Pinel) ont décidé de poursuivre leur collaboration avec un nouveau nom : **Groupement de Jeunes des portes de Bretagne**. L'organisation change peu et la navette assure toujours le transport pour l'entraînement.

Si vous souhaitez venir voir les matchs à domicile ou les entraînements, on vous rappelle que le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans le stade, vous devrez respecter la distanciation sociale et vous désinfecter les mains avec le gel à disposition à l'entrée. **Ceci peut être modifié en fonction des consignes sanitaires en cours.**



Soirée Football

La traditionnelle soirée des Bleuets du 10 novembre n'a pu avoir lieu dans le contexte actuel et le repas à emporter sera également dû être annulé en raison du confinement.

Lorsque la situation sanitaire le permettra, nous vous proposerons de nouveau un repas à emporter afin d'apporter votre soutien au club dans ce contexte particulier.

On compte sur vous !!



Comité des fêtes de Brielles

Bonjour à toutes et à tous, ravi de vous retrouver.

Je vous communique un bref bilan de cette année écoulée qui est (a été) pour tous très particulière, je vous passerai les détails !!!



- Nous avons toutefois pu faire plaisir aux nombreux pêcheurs, avec une activité qui a ouvert du 30 Mai au 04 Octobre. Ce sont tout de même 141 lignes à la journée et 24 cartes annuelles qui ont été distribuées. Merci à Raymond Hiron / Patrick Maupilé / Marcel Chérel et Le Petit Marmiton qui ont contribué à la bonne fonctionnalité de notre section « pêche ». Merci également à la municipalité pour le bon entretien du plan d'eau du Val Fleuri.



- En ce qui concerne la Mise à Disposition du Matériel CFB (Tables / Bancs / Barnums ...) comme vous vous en doutez, cela fonctionne au ralenti. Merci à Bernard Heulot pour son dévouement. Pour toutes réservations :

Mail : madmaterielscfb@outlook.fr

- Un entretien des chemins a été réalisé, en respectant les distanciations et les gestes barrières, le Samedi 3 Octobre. En effectif réduit, mais le nécessaire a été fait. Merci aux membres du CFB (Bernard Heulot / Yannick Éon et son fils Romain / Norbert Pihours / Roger Morlier / Patrick Delahaye / Raymond Douin) et aux deux conseillers également présents, Joseph Neveu et Arnaud Pihours.



- La chasse aux œufs / Le lâcher de truites / Les randonnées équestre et pédestre / Le rallye vélo nous ont fait faux bond malgré nous, mais ce n'est que partie remise bien sûr.



- Petit souvenirs des équipes organisatrices « Rallye Vélo » des années précédentes dans l'ordre de 2011 à 2019 :



Et au passage >>> Merci à la future équipe (de Yannick Éon) pour l'organisation du prochain rallye 2021 et d'avoir patienté une saison. Ils seront au top, j'en suis persuadé.

- Je n'oublie pas de remercier tous les autres membres que je n'ai pas cité ci-dessus. Ils ont du se ressourcer par manque d'activités du CFB. Ils reviendront en pleine forme pour faire briller cette nouvelle année qui nous ouvre ces portes.

- Aucune planification d'événements n'est fixée à ce jour. Nous vous tiendrons au courant ...

Nous espérons de tout cœur vous revoir très nombreux dès que possible, à toutes nos manifestations au cours de l'année 2021.

Il me reste à vous souhaiter au nom du CFB une très joviale et excellente année 2021.

Président du Comité des Fêtes de Brielles



CHAUVIN Didier

cfb35brielles@outlook.fr



Les Amitiés Brielloises

Cette année 2020 qui s'achève restera dans les mémoires pour longtemps. En effet, pratiquement aucune activité n'a pu avoir lieu cette année.



J'espère qu'en 2021, nous pourrons reprendre nos rencontres habituelles.

Une nouvelle activité verra le jour en 2021 « LA DANSE EN LIGNE », le lundi une fois par mois à tour de rôle dans chaque commune du secteur.

André PEUROIS a souhaité passer la main, qu'il soit remercié pour toutes ces années au sein du club.

Compte tenu des circonstances, la cotisation 2021 est fixée à 10 euros (au lieu de 15 euros). Les rencontres se déroulent à la salle des Lavandières le jeudi après-midi, une semaine sur deux.

Jeunes retraités, venez nous rejoindre !
Au nom du conseil d'administration, je vous souhaite une bonne année et une bonne santé.

Bernard GUAIS

Les Anciens Combattants U N C Brielles

2020 a été une année très compliquée pour tous. En ce qui concerne notre association qui compte 40 adhérents, notre assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des rois a eu lieu le 15 janvier en présence de 44 personnes. André Peurois, ancien A.F.N. (Afrique Française du Nord), a décidé de se retirer du bureau après 19 années de présence comme secrétaire et je le remercie au nom de tous les membres de la section.

Le bureau s'est réuni le 24 août et a décidé de faire la demande de la médaille du mérite auprès de l'U.N.C. (Union Nationale des Combattants) à Rennes. Puis, nous avons procédé au vote du tiers sortant et à l'élection du nouveau secrétaire. Ferdinand Paris ayant accepté ce poste, je lui souhaite la bienvenue et le remercie. Le 8 mai, en raison des conditions sanitaires, seulement 3 personnes ont commémoré la victoire de 1945 avec dépôt de gerbe et allocution de Monsieur le Maire. Notre journée conviviale du 12 septembre a été annulée à cause du COVID.

Compte tenu des conditions sanitaires, la commémoration du 11 novembre s'est déroulée en comité restreint avec la présence de trois représentants de la municipalité et cinq adhérents de l'U.N.C dont les 2 portes drapeaux A.F.N et Soldats de France. Après le dépôt de gerbe, Madame le Maire a fait lecture du discours de la ministre des armées à la mémoire des anciens combattants et a ensuite rappelé des noms des vingt soldats morts pour la France en 2020 suivi par la minute de silence. La décoration prévue de la médaille du mérite ainsi que la remise de l'insigne de Soldat de France sont reportées en 2021 en espérant des jours meilleurs.

L'assemblée générale est prévue le mercredi 13 janvier 2021, mais cette date est à confirmer en fonction de l'évolution de la situation. Les autres dates pour l'année 2021 seront définies lors de l'assemblée générale.

Je me permets de vous solliciter car nous avons besoin de renouveau : Soldats de France, Sympathisants rejoignez-nous pour pérenniser nos commémorations.

Bonne et meilleure année 2021





Bibliothèque municipale de BRIELLES co-gérée avec l'association « LIRE A BRIELLES »

“ Lire ressemble à regarder l'horizon. D'abord on ne voit qu'une ligne noire. Puis on imagine des mondes. ” Érik Orsenna

La bibliothèque de Brielles

C'est un équipement communal qui fait partie d'ARLÉANE, réseau de 35 bibliothèques de Vitré Communauté. Le projet d'informatisation est un des projets phares de ce réseau.



C'est une équipe d'une quinzaine de bénévoles qui assurent les permanences, participent aux animations, aux acquisitions, aux échanges avec la médiathèque départementale ...

C'est une nouvelle bibliothécaire : Virginie Briand, arrivée mi-septembre 2020.

C'est près de 3 500 ouvrages (livres et DVDs) pour tous les âges.

C'est la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 documents et 1 DVD pendant 4 semaines et ce, gratuitement. Il suffit juste de remplir une feuille d'inscription.

C'est encore la possibilité de réserver des titres spécifiques auprès de la MDIV (médiathèque départementale) avec une navette qui passe tous les 15 jours.

C'est aussi des animations. Voici quelques dates à retenir en 2021 :

« Racontines et bricolages » les mercredis des vacances scolaires (Février, Avril, Juillet, Octobre et Décembre) de 15h à 16h30. Gratuit. Sur inscription. Limité à 6 enfants. A partir de 3 ans.

La Fête du Printemps en Mars 2021 avec un atelier de fabrication de produits d'entretien écologiques le vendredi 19 mars et une randonnée familiale citoyenne organisée avec le SMIC-TOM le dimanche 21 mars 2021.

Des animations menées avec d'autres bibliothèques : participation au prix « Le Monde Vert », Am Stram Gram et le Mois du multimédia.



C'est également un travail avec l'école. En 2021, étant donné les protocoles en vigueur pour lutter contre la propagation de la COVID, la bibliothécaire se rendra, une fois par mois, dans les classes pour animer des temps de lecture et proposer des emprunts.

C'est enfin un endroit qui accueille du public : port du masque obligatoire à partir de 11 ans, gel hydro-alcoolique à l'entrée et mise en quarantaine des livres à leur retour.

Voici un trombinoscope de l'équipe de la bibliothèque (bénévoles et salariés) avec dans l'ordre :

Karine Foucher, Thérèse Ravenel, Sabrina Fourel, Françoise Heulot, Fabienne Jagline, Jacques Raisoir, Maryvonne Hubert, Mélissa Racapé, Virginie Briand, Myriam Boulet, Jérôme Chénais, Bruno Pontida. Manquent les photos de Marcel Cherel, Angélique Guais et Anaïs Rousselain.



Merci à chacun d'entre eux pour leur investissement !!!
Merci aussi aux « Petites mains » qui viennent aider à couvrir les livres chaque année.

Bibliothèque de Brielles :

2 rue d'anjou - ☎ 09 67 08 85 29

biblio@brielles.fr

<http://bibliobrielles.over-blog.com/>

Horaires :

Mercredi : 14h - 18h00 / Vendredi : 16h15 à 17h30

Dimanche : 10h15 à 11h30

■ **Prêts** : 5 documents par personne, 1 DVD adulte et 1 DVD enfant pour une durée maximale de 4 semaines.

■ **Adhésion** : GRATUITE



Les chasseurs de Brielles

Pour cette saison 2020 – 2021, nous sommes 27 adhérents à pratiquer notre loisir en plein-air. Un calendrier est établi chaque année afin d'effectuer des battues. La venaison est ensuite partagée.



Notre chasse couvre une bonne partie de la commune. Nous remercions, d'ailleurs, les propriétaires qui nous autorisent à passer sur leurs terres.

Malgré cette année compliquée avec la COVID 19, nous nous regroupons sur des lieux privés à l'extérieur, avec masque obligatoire, toujours dans la bonne humeur.

Le Président et ses adhérents.

Forme & détente



- Le **TAIJUQUAN** est un Art Martial fait de mouvements lents, liés et parfois rapides. Il permet l'harmonie du corps et de l'esprit par la coordination de la respiration, de la conscience et du mouvement.
- Le **QI GONG** issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise est un travail sur la circulation des énergies par la respiration, la visualisation et la détente.



• La **MUSCULATION** permet de vous maintenir en bonne condition ou de reprendre une activité grâce à un programme personnalisé. David VANNIER est le nouveau coach

Les Amis de la Grotte de Brielles

Notre association continue d'entretenir ce patrimoine et de le faire vivre, notamment le 15 août et lors des fêtes de Noël.

Le 4 août, de nombreuses personnes ont accompagné de Gennes-sur-Seiche à Argentré-du-Plessis une calèche transportant une statue de Marie, avec un arrêt à la grotte. Elle était partie de Lourdes en mai pour rejoindre Pontmain puis allait à Pellevoisin (36) à la rencontre d'une autre calèche qui faisait le parcours La Salette, Paris et Pellevoisin (les sites nommés sont des lieux d'apparition). Ces 2 circuits ont formé le « M » de Marie en 107 jours.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent.

Colette Cournée, Maryvonne Hubert, Thérèse Ravenel



Lieux et horaires des cours :

> **Argentré du plessis Salle de la JA (cinéma)**
Mercredi : Qi gong de 18h à 19h,
et Taijiquan de 19h à 20h30 et 20h45 à 22h15.

> **Gennes sur seiche Salle des Lavandières et salle de sport.**
Vendredi : Qi gong de 19h00 à 20h00,
et Taijiquan de 20h à 21h30.

> **Musculation Salle Omnisports**
Mercredi 18h30 à 21h.
et Vendredi 9h45 à 12h15

Bureaux :

- **Présidente** : HUE Evelyne
- **Trésorière** : AMIOT Claire
- **Secrétaire** : JAGLINE Jérôme
- **Secrétaire adjointe** : ROIGNANT Véronique

Pour plus de renseignement :

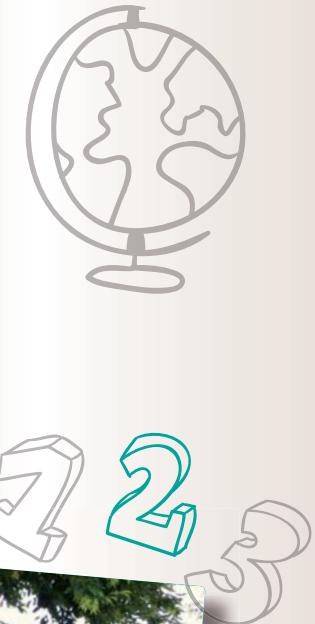
taijj35@gmail.com

Visitez notre Blog pour mieux nous connaître : <http://formeetdetente.over-blog.com/>

PHOTO DES CLASSES



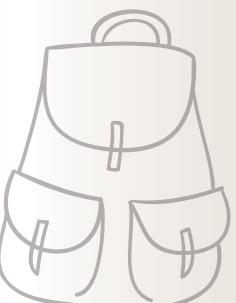
Maternelles



CP-CE1



CE2, CM1, CM2



AGENDA



Janvier

07/01/2021 Galette des rois des aînés

Salle du Val Fleuri

21/01/2021 Club des aînés

Salle des Lavandières

Février

07/02/2021 Club des aînés Salle des Lavandières

18/02/2021 Après-midi crêpes Salle du Val Fleuri

24/02/2021 Racontines et bricolages Bibliothèque

Mars

03/03/2021 Racontines et bricolages Bibliothèque

04/03/2021 Club des aînés Salle des Lavandières

15/03/2021 Club et Scrabble Salle du Val Fleuri

18/03/2021 Pot-au-feu des aînés Salle du Val Fleuri

19/03/2021 Fabrication de produits écologiques
Bibliothèque

21/03/2021 Randonnée citoyenne en lien avec le
SMICTOM Bibliothèque

Avril

01/04/2021 Club des aînés Salle des Lavandières

09/04/2021 Concours de belote des aînés
Salle des Sports

15/04/2021 Club des aînés Salle des Lavandières
Sortie bowling Vitré

28/04/2021 Racontines et bricolages Bibliothèque

29/04/2021 Grillades des aînés Salle du val fleuri

Mai

05/05/2021 Racontines et bricolages Bibliothèque

06/05/2021 Club des aînés salle des Lavandières

08/05/2021 Cérémonie du 8 Mai

17/05/2021 Gai – Savoir des aînés salle du valfleuri

20/05/2021 Club des aînés salle des Lavandières

27/05/2021 Club des aînés salle des Lavandières

Juin

10/06/2021 Grillades des aînés Salle du Val Fleuri

24/06/2021 Club des aînés et marche tonique

A définir Elections départementales et régionales

Salle du Val Fleuri

Juillet

08/07/2021 Club des aînés Salle des lavandières

22/07/2021 Club des aînés Salle des lavandières

Août :

05/08/2021 Club des aînés Salle des Lavandières

15/08/2021 Célébration La Grotte

19/08/2021 Club des aînés Salle des Lavandières

Septembre

02/09/2021 Pique-Nique des aînés

18/09/2021 Classes « 1 »

13/09/2021 Club des aînés – Danse en ligne
Salle du Val Fleuri

30/09/2021 Club des aînés Salle des Lavandières

Octobre

01/10/2021 Concours de Belote des aînés
Salle des Sports

14/10/2021 Club des aînés Salle des Lavandières
Sortie bowling Vitré

16/10/2021 Repas annuel des aînés
Salle du Val Fleuri

28/10/2021 Club des aînés salle des Lavandières

Novembre

08/11/2021 Commémoration du 11 novembre

11/11/2021 Club des aînés Salle des Lavandières

25/11/2021 Club des aînés Salle des Lavandières

Décembre

09/12/2021 Assemblée générale des aînés
Salle du valfleuri

Solution du jeu des 7 différences :



A l'heure où nous écrivons ce bulletin et en fonction de l'évolution de la pandémie, les événements prévus pour 2021 sont susceptibles d'être annulés.

Bulletin municipal d'information annuelle

Comité de rédaction : P. VALLAIS, A. PIHOURS,
E. FOUCHER, S. GESLIN, Y.BÉGOUIN, C-A.CORDON